

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	8 ^{ème}
Nom de site	PARIS (117 CH_ELYSEES)_JCD	Numéro	7510063668
Adresse du site	75, avenue des Champs Elysées	Hauteur	R+2 (5m)
Bailleur de l'immeuble	JC Decaux	Destination	Colonne Morris
Type d'installation	Nouveau site micro 4G/5G à faisceaux fixes		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	14/09/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	14/09/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	Pour info

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antenneur sur ce secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Installation de 2 antennes 4G/5G à faisceaux fixes (fréquence 1800 et 2600 en 4G, 2100 en partage 4G/5G et 3500 MHz 5G) orientées vers les azimuts 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Porte d'immeuble à 20m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	4G/5G (faisceaux fixes) : 150° <4V/m - 270° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	4G/5G : 4.8m pour les antennes à faisceaux fixes		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 2 antennes de type panneaux à faisceaux fixes pour la 4G/5G NR2100 et la 5G NR3500.
Zone technique	la zone technique sera intégrée dans le mobilier urbain type Colonne Morris JcDecaux

Date :

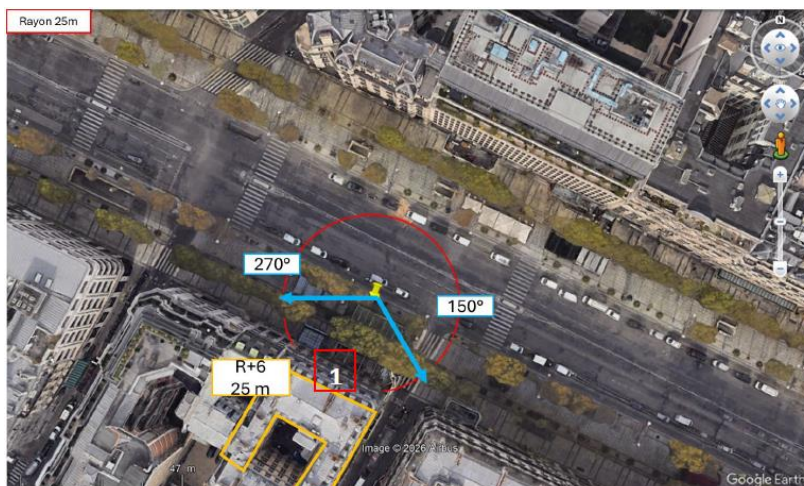
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G (2100 et 3500 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

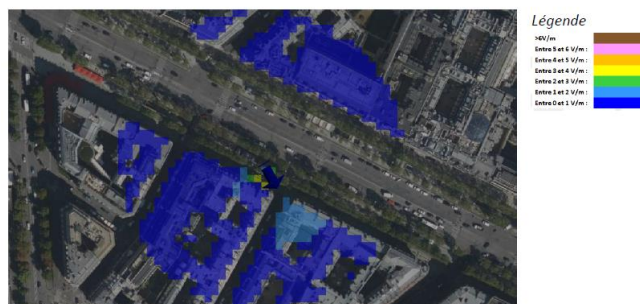
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	3.5 m	3.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 150°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 3.5 m.



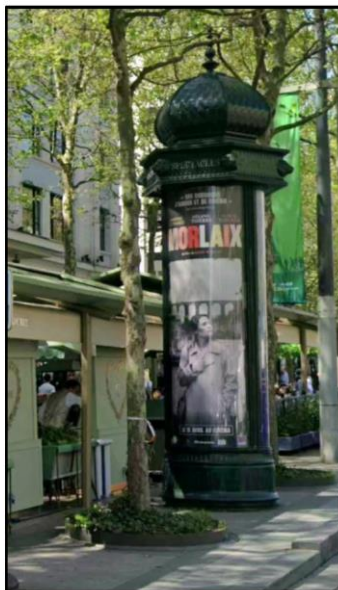
iii. Azimut 270°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 3.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Pas de différence visuelle extérieur après travaux.



Vue des Azimuts

Azimut 150° :



Azimut 270° :

